

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Association L'ESCURO
labellisée
CPIE des Pays Creusois





PAYS CREUSOIS

L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS

Créée en 1983, l'association L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois est labellisée **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** depuis 2002 au sein d'un réseau de 80 CPIE à l'échelon national et membre fondateur de l'Union régionale des 13 CPIE de Nouvelle-Aquitaine depuis 2016.

Reconnu **organisme d'Intérêt général** et agréé **protection de l'environnement**, le CPIE des Pays Creusois agit pour accélérer la **transition écologique** sur le département de la Creuse et au-delà en co-construisant des projets avec l'implication de nombreux partenaires.

L'association mobilise ses **forces salariées et bénévoles** pour appuyer les politiques locales et les actions citoyennes et initier des projets en réponse aux **enjeux du territoire** et aux besoins de ses habitants.

2023 - Nos partenaires financiers publics...



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



la CREUSE
le Département



EAU
GRAND SUD-OUEST
ASSOCIATION D'INTERCOMMUNALITÉ



... et nos mécènes



Directeur de la publication
Jean-Bernard DAMIENS
Président

Rédaction et mise en page
L'ESCURO
CPIE des Pays Creusois

Impression
Espace Copie Plan - Guéret
Papier issu de forêts gérées
durablement

Crédits Photos
Couv.1 : CPIE des Pays Creusois
Couv.4 : Hanneton - G. GAS-CLAVAUD

SOMMAIRE

EDITO DU PRÉSIDENT	5
L’ESSENTIEL DE 2023	6
MOBILISATION ET ACTIONS VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	9
GARANTIR UNE EAU PERENNE ... EN QUALITÉ ET QUANTITÉ	10
Animation de la Directive Cadre sur l’Eau	
Eau, Jeunes et Territoires	
Animation d’un contrat territorial	
Outil d’animation de débats	
PRÉSERVER LES HAIES ET LE BOCAGE CREUSOIS	14
Gestion durable des haies de la Creuse	
Référent régional du Label Haie	
Palements pour Services Environnementaux	
Pacte en Faveur de la Haie	
AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES	18
Polliniz'Acteurs en Massif central	
Feuille de route régionale : insectes pollinisateurs	
Polli'Routes	
Qualité des haies et pollinisateurs sauvages	
PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ	22
Prévenir les risques allergiques ambroisie à feuille d’armoise	
Sensibiliser aux perturbateurs endocriniens	
Informier et sensibiliser sur les risques liés aux tiques	
Sensibiliser sur les risques liés aux moustiques-tigre	
PRÉVENIR LA PROPAGATION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	26
L’observatoire des plantes exotiques envahissantes	
ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES	28
Territoires Engagés pour la Nature	
PERSPECTIVES	31
FACILITATEURS DE L’ACTION COMMUNE EN TERRITOIRE	32
L’Union Nationale des CPIE	
Le CPIE des Pays Creusois	
L’Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine	
REJOIGNEZ-NOUS ET ADHÉREZ	35



EDITO

A nouveau une année de sécheresse ! Et même si ces derniers mois ont été particulièrement arrosés, n'oublions pas ce nouveau record historique de pics de températures et ces nombreuses semaines sans pluies suffisantes. Selon les experts, les phénomènes climatiques de cette dernière année deviendraient la norme pour notre région : grandes périodes de sécheresse et pluies abondantes l'hiver. Parallèlement, dans le monde, les glaciers fondent à vue d'œil et les catastrophes naturelles se multiplient : incendies, inondations, tempêtes... Décrits depuis plusieurs années par de nombreux scientifiques, notamment ceux du GIEC, ces scénarios et leurs conséquences sont le résultat de l'action de l'Homme sur la Nature. Aujourd'hui, des prises de conscience s'effectuent, mais les nouvelles orientations prises n'auront de vrais effets que dans des décennies, c'est comme un grand paquebot que nous devons faire virer de bord. Il ne faut ni sombrer dans le catastrophisme stérile, ni avoir une foi aveugle en la technologie qui résoudrait tous nos problèmes. C'est pourquoi **le réseau des CPIE, depuis plus de cinquante ans, s'emploie à œuvrer pour une société plus humaine, ancrée dans la nature, prenant en compte les aspects particuliers des territoires.**

Face à toutes les urgences environnementales autour du climat, de la biodiversité, des pollutions, du gaspillage des ressources... **l'heure est à l'action.**

Notre réseau a été l'un des premiers à inventer le concept d'éducation à l'environnement, puis, à partir des années 90, il a su créer des partenariats avec les collectivités territoriales pour développer avec elles l'expertise environnementale. Récemment, notre réseau a décidé d'adopter une nouvelle posture positionnant les CPIE comme **"facilitateurs de l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique"**. L'action commune n'est ni l'action individuelle, ni l'action collective. Elle se traduit par la mobilisation d'un ensemble large et pluriel d'acteurs publics et privés qui se mettent d'accord sur une problématique du territoire puis co-construisent des actions où chacun est acteur de missions qui le concernent et concernent aussi l'ensemble des autres acteurs.

En 2023, notre CPIE a renforcé ses initiatives incluant cette nouvelle posture. En effet, depuis 2021, notre association a engagé un travail d'ampleur concernant le bocage de notre département. En complément d'une étude approfondie sur l'état qualitatif de nos haies, notre territoire a bénéficié d'un **audit patrimonial**, fin 2022, par des étudiants d'AgroParisTech. Début 2023, nous avons souhaité engager la Creuse dans un projet sur le bocage et la forêt. Après une large **démarche de concertation** avec tous les acteurs concernés, un **consortium** a été constitué. Les différentes parties prenantes, *in fine*, ont souhaité que notre CPIE en soit le chef de file. Compte-tenu des crédits disponibles, notre dossier n'a pu être retenu, mais cette première démarche commune permet d'avancer collectivement pour constituer différents dossiers. Ainsi, tout à fait récemment, un nouveau consortium s'est créé pour agir ensemble afin d'enrayer la dégradation du bocage creusois et encourager la création d'une véritable filière de valorisation du bois issu des haies. Le CPIE a, de nouveau, été désigné chef de file.

Parallèlement, nous avons participé au **premier concours général agricole des pratiques agro-écologiques - agroforesterie de Creuse**, sous la présidence de la Chambre d'Agriculture et avec le soutien du Conseil Départemental. Nous avons ainsi constaté l'engagement d'agriculteurs dans cette démarche d'avenir.

Les dispositifs participatifs, l'accompagnement des territoires et l'éducation à l'environnement, sont autant d'outils que l'équipe salariée mobilise au quotidien au service des multiples projets que nous développons avec les acteurs du territoire. Ce mode d'agir pour faire face aux enjeux fondamentaux de notre époque, est désormais reconnu et plébiscité par nos partenaires et tout particulièrement le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, dans sa nouvelle stratégie d'intervention ACTE, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la DREAL.

Le réseau national des CPIE, par ses nouvelles orientations, donne aux Unions Régionales **un rôle amplificateur des actions** menées en territoire. A ce titre, **l'Union Régionale Nouvelle-Aquitaine**, qui compte treize CPIE et que j'ai l'honneur de présider, vient de se doter de moyens supplémentaires en embauchant **une coordinatrice à plein temps** depuis janvier 2024.

Côté finances, si les derniers versements des crédits européens (FEADER) viennent de nous arriver, la gestion financière de notre association est toujours un travail d'équilibriste et notre trésorerie reste très fragile. Je tiens à souligner **l'obtention de 2 mécénats en 2023** auprès de la Fondation Crédit Mutuel Alliance fédérale et du Fonds pour l'Arbre pour un montant de 76 000 €, ce qui est une première pour nous et ouvre probablement des **voies de financements alternatifs** aux subventions et prestations classiques.

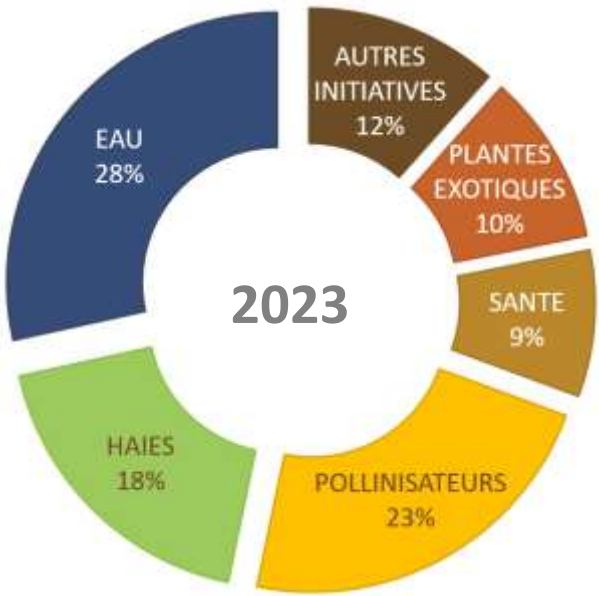
L'assemblée générale est l'occasion de saluer le travail important et très qualitatif des salariés, sous la houlette des deux codirecteurs. Pas d'association vivante sans une gouvernance engagée, c'est le cas des membres de notre conseil d'administration (qui ne demande qu'à être étoffé) et du bureau. Un grand merci à eux. Merci aussi à tous les adhérents, physiques, personnes morales, collectivités et entreprises. Et merci enfin à tous les bénévoles.

Je termine ce propos, en remerciant nos partenaires financiers qui sont aussi des partenaires techniques. De véritables coopérations sont construites avec chacun d'entre eux.

Jean-Bernard DAMIENS, Président

L'ESSENTIEL DE 2023

Ces deux pages présentent les éléments clés des projets portés par notre association. Depuis 2022 nous avons structuré nos actions en 5 pôles stratégiques : EAU - HAIES - POLLINISATEURS - SANTE ENVIRONNEMENT - PLANTES EXOTIQUES - complétés par les initiatives locales.



En 2023, Les projets menés sur les 3 pôles **EAU**, **HAIES** et **POLLINISATEURS** représentent **69% de notre activité** soit 7,5 ETP sur les 10,8 de l'association. Les variations entre les deux années sont marginales et indiquent une stabilité dans la répartition des thématiques pour notre association.

Une pluralité de modes d'intervention ...

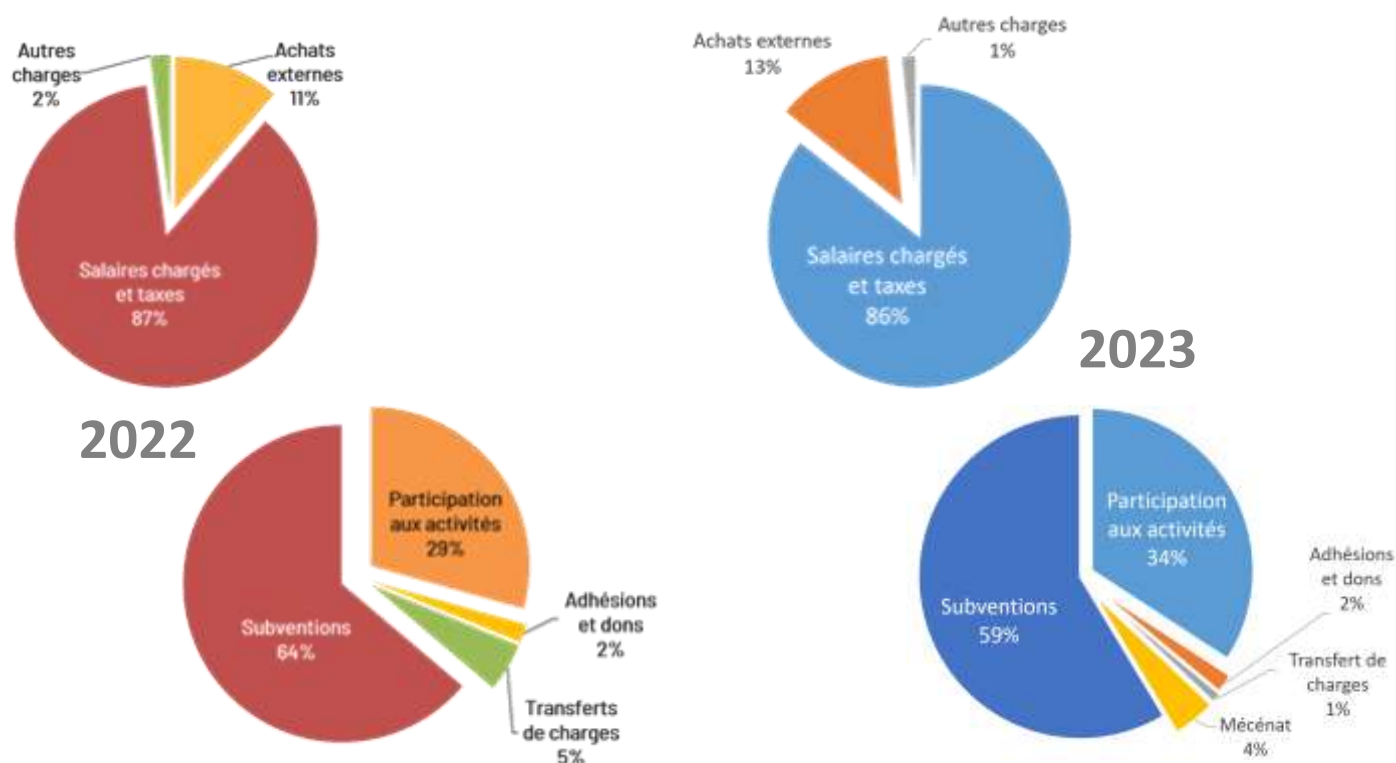
- **Animations et sensibilisations** : ateliers, diaporamas, conférences-débat, stands, vidéos, chantiers,
- **Conseils scientifiques et techniques**,
- **Communication** : interventions médias, publications scientifiques, création d'affiches, réseaux sociaux,
- **Coordination de projets**,
- **Création d'outils** : jeux, maquettes,
- **Dialogue territorial** : animation de réunions participatives, gestion de projets,
- **Gestion** : administrative, financière, stratégique, ressources humaines, partenaires,
- **Inventaires naturalistes** : faune, flore, analyses statistiques,
- **Rencontre de partenaires** pour de futures collaborations,
- **Représentation dans les instances** : réseau CPIE, commissions départementales, Natura 2000, etc.

... pour un large éventail de publics

- **Agents et techniciens** des collectivités, services de l'Etat, hôpital, établissements publics,
- **Associations** : environnementales, offices de tourisme, bibliothèques, centres sociaux, de loisirs,
- **Citoyens, familles** : creusois, visiteurs, touristes, parents et enfants, anciens, résidents d'ESAT, de maison d'arrêt, demandeurs d'asiles,
- **Elus** des communes, communautés de communes, agglomération, département, région, syndicats,
- **Entreprises** : agriculteurs, experts indépendants,
- **Institutions** : financeurs publics et privés, Préfecture, DDT, PNR,
- **Médias** : presse écrite, radio et TV,
- **Partenaires** : creusois et des départements limitrophes,
- **Scolaires** : depuis les enfants de maternelle jusqu'aux étudiants d'université.

Finances

La principale évolution entre 2022 et 2023 est l'obtention de mécénat auprès de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale et du Fonds pour l'Arbre pour des actions en faveur des haies du département.



Impact territorial

- Environ **10 000 personnes** sensibilisées
- 1 200 actions réalisées sur une centaine de communes dont 78 en Creuse
- **11 instances départementales** dans lesquelles nous avons siégé soit 74 heures pour 23 réunions.
- 379 heures de bénévolat, 2 547 km abandonnés et 10 500 € de mise à disposition de locaux par le Conseil Départemental = **23 415 € de contributions volontaires** valorisées dans notre budget de 2023.

Communication

- Plus de 50 articles dans la **presse locale**
- 33 **interventions radios** sur France Bleu Creuse et Radio Pays de Guéret et 6 enregistrements pour RCF Limoges,
- 51 publications **Facebook** et 22 événements ont été vus 19 486 fois - 67 partages - 1 102 abonnés et 236 "j'aime",
- 14 publications **Instagram** avec 512 abonnés et 94 "j'aime",
- **Site Internet** : 65 événements publiés.

2023

- # 16 projets structurants
- # 3 pôles principaux structurent l'activité de l'association : l'Eau, les Pollinisateurs et les Haies
- # Obtention de fonds auprès de 2 mécènes
- # 11 partenaires apportent 63% de nos financements publics



MOBILISATION ET ACTIONS

VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le département de la Creuse paraît souvent bien préservé. Sa faible urbanisation, le peu d'industries présentes et l'élevage extensif sont des ingrédients qui, dans l'imaginaire collectif, renvoient à une nature préservée et une biodiversité en bon état. Pourtant, notre département est touché tant par le changement climatique que par les impacts liés aux évolutions de nos pratiques d'intervention sur les milieux naturels ou anthropisés.

Avec l'appui de nos partenaires, nous avons identifié trois enjeux principaux qui structurent l'essentiel de nos actions en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.

Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel

Le vivant est menacé partout sur notre planète et la Creuse ne déroge pas à cette tendance généralisée. Affaiblissement des populations d'oiseaux, effondrement des insectes pollinisateurs ou encore raréfaction des espèces "sensibles" sont observables au quotidien. Chacun a pu, ainsi, constater la raréfaction des hirondelles autrefois si communes.

Les scientifiques sont quasi unanimes sur les causes de ce déclin : changement climatique, uniformisation des paysages ou modification des pratiques agricoles sont autant de facteurs qui impactent durablement la biodiversité.

=> Le CPIE se mobilise ...

- Améliore la connaissance sur la faune et la flore creusoises,
- Accompagne les gestionnaires d'espaces vers des pratiques favorables à la biodiversité,
- Favorise le dialogue entre les acteurs concernés pour agir ensemble en faveur de notre patrimoine naturel,
- Sensibilise et informe sur la richesse de la biodiversité et des milieux creusois.

... auprès de tous les publics.

Protéger la ressource en eau

Les multiples épisodes de sécheresses impactent l'ensemble du territoire français. En raison de son contexte particulier, la Creuse est particulièrement touchée et nous ressentons de plus en plus les effets du changement climatique. En effet, le socle granitique de notre département ne permet pas un important stockage souterrain de l'eau.

La disparition des zones humides réduit le rôle de "tampon" qu'elles jouent habituellement lors des fortes chaleurs et nos habitudes de consommation augmentent régulièrement nos besoins en eau.

=> Le CPIE s'engage ...

- Accompagne les collectivités dans la gestion des espaces publics pour diminuer les besoins en eau,
- Sensibilise les citoyens aux "éco-gestes",
- Incite à la restauration de milieux naturels plus résilients face à la sécheresse,
- Encourage collectivités et particuliers à des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau.

... depuis + de 15 ans !

Prévenir des risques environnementaux

Les impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé sont une préoccupation majeure en France et dans le monde. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que 23% des décès et 25% des pathologies chroniques peuvent être attribués à des facteurs environnementaux.

Devant ce constat, l'Etat porte le 4^e Plan National 2020-2024 qui se décline à l'échelon local dans les Contrats Locaux de Santé.

Pour la Creuse, le plan d'actions "Santé + 23" est porté par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

=> Le CPIE intervient ...

- Sensibilise citoyens et professionnels à la détection des tiques et des moustiques tigres,
- Alerte les acteurs départementaux de la présence de l'ambrosie à feuilles d'armoise et de la berce du Caucase,
- Informe le public sur les risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

...dans le cadre du Contrat Local de Santé creusois et du programme Santé +23



Taurion à Peu Loube-Gentioux - Jean-Pierre LECRIVAIN

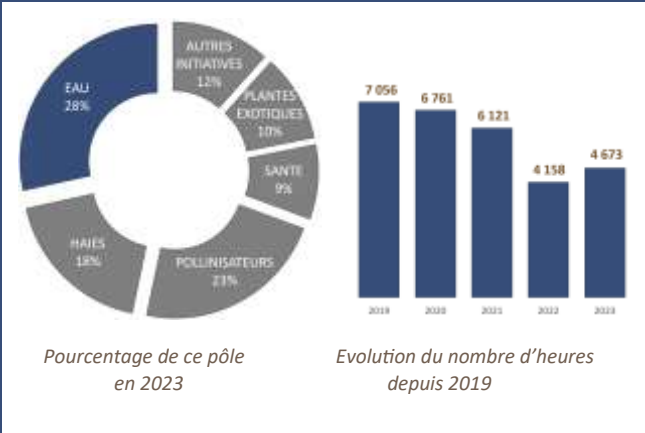
GARANTIR UNE EAU PÉRENNE ET DE QUALITÉ

Les sécheresses régulières impactent directement notre société, les arrêtés de restriction se succèdent, de plus en plus de cours d'eau subissent des assèchs de plus en plus longs et précoces. Les pénuries d'eau potable sont imminentes.

Nous devons tous, individuellement et collectivement, agir pour plus de résilience de notre environnement et de nos populations face à ces situations de crise.

Les outils de planification - tels que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE) qui se décline en Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Creuse, Cher et Vienne - ont pour vocation de fixer, coordonner et hiérarchiser les objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le CPIE s'appuie sur ces dispositifs pour proposer des actions d'accompagnement, de sensibilisation et d'information en réponse aux enjeux locaux identifiés avec nos partenaires.



Financiers publics de la thématique



Depuis 2009

En effet, les sécheresses, estivales ou hivernales, sont maintenant suivies de précipitations longues et/ou intenses, comme pendant l'hiver 2023/2024.

Le CPIE a proposé d'élaborer des supports de vulgarisation à destination du grand public. En effet, **la confusion est grande entre la météo** (ce que l'on perçoit à un moment et un endroit donnés) **et le climat** (les grandes tendances sur plusieurs mois, années, décennies qui ne sont pas perceptibles par nos sens).

Plus largement, le renforcement de la communication est apparu comme indispensable pour accompagner la bonne compréhension et l'acceptation des différentes décisions.

Cette année, nous avons également fait le choix de mobiliser les contrats territoriaux "Eau" (ex CTMA) en cours de renouvellement pour les encourager à envisager de nouvelles thématiques - gestion durable des haies par exemple - et de nouvelles modalités d'intervention comme l'animation du dialogue territorial.

La rencontre des élus et des coordinateurs des contrats, a abouti à l'introduction d'actions en faveur des haies dans les contrats "Sédelle-Cazine-Brézentine" et "Martinats".



Eau, Jeunes et Territoires

Depuis 2017

Ce programme a pour objectif d'aider un groupe de jeunes à élaborer et suivre un projet sur l'eau, en lien avec des enjeux de territoire.

Le CPIE accompagne un groupe chaque année pour :

- Explorer le sujet et les potentialités locales,
- Ancrer le projet sur le territoire avec des partenaires locaux,
- Découvrir des ressources et des outils,
- Formuler les objectifs, s'approprier la méthodologie et les modalités d'évaluation,
- Suivre le projet et le réorienter si nécessaire.

La coordination sur le bassin Loire-Bretagne est répartie entre Ifrée, Graine Poitou-Charente et CPIE des Pays Creusois. Nous assurons la coordination pour le Limousin.

En 2023, sous l'impulsion de la CAF et de l'Inspection Académique, une réunion à destination des ALSH a permis une rencontre avec l'ALSH de Jarnages qui a souhaité, avec l'appui du CPIE, développer des animations pour son public des 6-11 ans.

Après un temps de co-construction des séances, d'appropriation et d'échanges sur les outils, les méthodes d'animations et la mise en œuvre ludique entre le CPIE et l'animateur de l'ALSH, les séances ont été animées par l'animateur seul ou en co-animation avec un salarié du CPIE pour les aspects plus techniques. Jeux, expériences scientifiques, fabrication de petits objets... ont tellement éveillé leur curiosité qu'ils projettent pour 2024 la visite d'une micro-centrale hydroélectrique, d'une station d'épuration ou encore la création de panneaux pour sensibiliser les adultes à la protection de l'eau.

Animation

d'un Contrat Territorial

Depuis 2014

La **technicienne médiatrice de rivières** du CPIE anime le CTMA Creuse Aval sur le territoire du SIARCA¹ qui s'étend le long de la rivière Creuse de Champsanglard à Crozant.

Ce Contrat Territorial Milieux Aquatiques est **coordonné** avec l'Agglomération du Grand-Guéret et la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, co-porteurs du contrat. L'année 2023, a été principalement consacrée au **bilan préalable à l'élaboration du prochain contrat territorial 2025-2030**.

Un bureau d'étude a également été recruté pour proposer un programme d'actions. Les animateurs du contrat ont parallèlement mobilisé les potentiels maîtres d'ouvrage et les ont accompagnés dans la définition des actions qu'ils pourraient porter.

Principales actions menées :

- Etude sur la continuité écologique d'un ruisseau,
- Suivi écologique et physicochimique,
- Evaluation du 1er contrat et finalisation du bilan,
- Publication d'une lettre bilan de ce 1er contrat,
- Etude diagnostic de programmation pour le contrat 2025-2030,
- Prospections de terrain et identification des dégradations.

¹ Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents.



Prospection Contrat Territorial Creuse Aval - Anne FERRANDON





Au service de la démocratie participative et de l'aide à la décision, l'Institut de formation et de recherche en Éducation à l'environnement (Ifrée) est un organisme partenarial créé en 1996.

Sa vocation est de favoriser l'implication citoyenne par l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable.

Nous entretenons une relation de confiance avec l'Ifrée depuis la formation, en 2017, de l'un de nos salariés au **pilotage de dispositifs participatifs**.

Cette nouvelle compétence pour notre association nous permet aujourd'hui de :

- Former des professionnels à ces démarches,
- Co-construire des outils,
- Animer des réseaux d'acteurs,
- Co-animer des réunions participatives,
- D'être reconnus pour notre expertise...

Outil d'animation de débats

2021-2022-2023

Dans la continuité du partenariat engagé avec l'IFREE pour le développement d'un jeu de rôle "Comm'un débat" sur les enjeux de l'eau à destination des lycées agricoles, un contenu de formation pour les enseignants a été élaboré sur l'année 2023.

Cette formation accompagne le déploiement de l'outil et facilite son appropriation au sein des établissements d'enseignement agricole de Nouvelle Aquitaine, avec l'appui des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, de la Région et de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Sa conception est basée sur les expériences existantes de réunions de concertation. Les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés pour accompagner les élèves dans cette démarche.

En reproduisant cette situation en jeu de rôle, le but est de faire vivre l'expérience d'un dialogue constructif.

Le jeu de rôle a pour objectif d'amener les participants à percevoir l'intérêt du dialogue pour aborder des sujets à enjeux et à améliorer leur compréhension des enjeux liés à l'eau et aux changements climatiques.



Animation de l'outil "Comm'un débat"

2023

- # 4 projets structurants
- # Animation d'un Contrat Territorial
- # Finalisation d'un outil d'animation pédagogique
- # Communication sur les "Arrêtés sécheresse de la Préfecture"



Journée Label Haie avec Afac-Agroforesteries

PRÉSERVER LES HAIES ET LE BOCAGE CREUSOIS

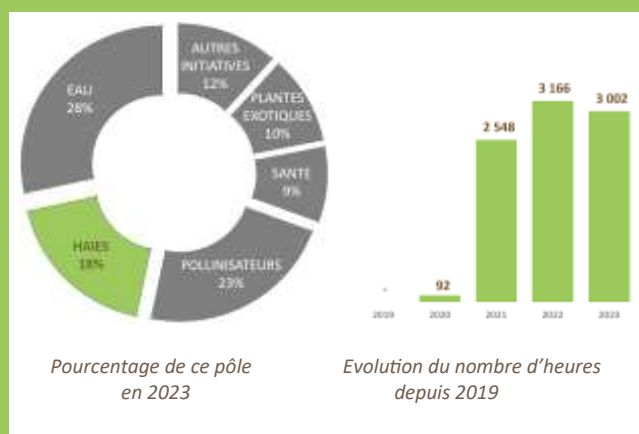
Avec environ 35 000 km de haies, la Creuse est le 2^e département le plus bocager de Nouvelle-Aquitaine. Pourtant, il est très difficile de définir dans quel état exact est notre bocage. Nous avons tous une perception qui nous est propre en fonction de l'endroit où nous habitons, de notre histoire personnelle et de la connaissance que nous avons du fonctionnement des agrosystèmes et de la biodiversité.

La haie est venue sur le devant de la scène tout au long de l'année 2023.

D'abord avec "l'Appel de la haie", lancé par le réseau Afac-Agroforesteries et signé par de nombreuses ONG, associations, plusieurs Régions et un grand nombre de citoyens.

Puis, présenté en septembre, le "Pacte en faveur de la Haie", porté conjointement par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, ambitionne de stopper la disparition des haies et d'obtenir un gain net de 50 000 km de haies en 2030.

Ce pacte sera doté, dès 2024, d'un budget de 110 millions d'euros qui devraient être renouvelés tous les ans jusqu'en 2030.



Financeurs publics de la thématique



Gestion durable des haies de la Creuse

2021-2022-2023

Lauréat de l'appel à projets "Mob'Biodiv 2020" de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce programme, est co-porté par 4 associations : le CPIE, le CAUE de la Creuse, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries.

En 2023, nous avons **analysé les résultats** du diagnostic qualitatif du bocage qui a été réalisé sur près de **4 000 haies du département**.

Quelques chiffres concernant les haies échantillonnées :

- 49% sont libres, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas taillées en hauteur,
- 46% sont taillées sur les trois faces "au carré", sans possibilité de régénération,
- 44% sont en bordure de routes ou de chemins, en large majorité taillées sur les 3 faces et sont souvent co-entretenuës par un agriculteur et une collectivité,
- 90% des haies de bords de cours d'eau (ripisylves) sont des haies libres.

Il apparaît également que la quasi-totalité des haies inventoriées présentent au moins une essence à forte capacité de production de biomasse comme essence principale. **Les haies creusoises ont donc un fort potentiel**, bien que, pour celles taillées sur 3 faces, la mobilisation de la biomasse ne sera possible que dans 15 à 20 ans en fonction des essences présentes et de leur capacité de production.

Ce diagnostic permet d'identifier plusieurs actions prioritaires à mettre en œuvre :

- Accompagner techniquement agriculteurs et collectivités vers la gestion durable des haies dont ils ont la gestion, y compris vers la restauration de haies taillées au carré,
- Financer des Plans de Gestion Durable de Haies (PGDH) pour les agriculteurs volontaires,
- Sensibiliser et informer le public sur les principes de gestion durable des haies,
- Faciliter la structuration d'une ou plusieurs filières de valorisation du bois bocager géré durablement.

Ces éléments factuels sont confirmés par l'**audit patrimonial** réalisé en 2022 par une vingtaine d'étudiants d'AgroParisTech. Ils avaient interrogé plus de **40 personnes** représentatives de la diversité sociologique du département sur le thème de : *"Recherche des conditions et moyens d'une gestion des haies dans la perspective d'une valorisation du patrimoine bocager creusoises"*.

Ce projet nous a aussi permis, début 2023, de travailler en consortium à l'élaboration d'un projet départemental axé sur la valorisation des multifonctionnalités des forêts et du bocage creusoises.

Bien que le projet n'ait pas été retenu au moment des sélections, la démarche a démontré la complémentarité des compétences des acteurs creusoises, leur envie de travailler ensemble et a ouvert des perspectives de projets communs dans les années à venir.



Référent régional du Label Haie



Le CPIE est **référent régional du Label Haie** depuis août 2022.

Seul outil certifiant la gestion durable des haies, nous sommes convaincus que le Label peut être déployé en Creuse en même temps que vont se développer des filières de valorisation du bois bocager.

Nous accompagnerons, avec nos partenaires territoriaux, les agriculteurs volontaires ainsi que les collectivités dotées d'une chaudière à plaquettes ou ayant un projet d'installation d'une chaudière de ce type afin qu'ils intègrent la labellisation dans leurs modèles économiques.

**Le Label Haie
repose sur un dispositif de certification
dans lequel interviennent
à la fois
un organisme certificateur indépendant
et un outil de traçabilité informatique
qui permet
de garantir l'origine du bois.**



Journée tronçonnage à Clugnat

Paielements pour Services Environnementaux (PSE)

2022-2023

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et en synergie avec Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'Afahc Occitanie, le CPIE accompagne une trentaine d'agriculteurs corréziens vers le Label Haie.

Les PSE sont attribués aux exploitations agricoles les plus vertueuses en services rendus à la société pour la qualité de l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Il s'agit d'un revenu lié à la performance environnementale et non de la compensation d'un manque à gagner ou d'un changement de pratique.

Avec chaque agriculteur, le CPIE réalise un audit préalable à la certification Label Haie, apporte des conseils de gestion et facilite l'accompagnement administratif pour alléger les procédures de chaque gestionnaire de haie.

Notre département est en très large majorité situé sur le bassin Loire-Bretagne. A ce jour, les PSE n'ont pas été déployés en Creuse faute de structures volontaires pour porter le dispositif.

Gageons que cela change dans les prochaines années !

Pacte en faveur de la haie

Le CPIE, en tant qu'administrateur et trésorier de l'Afac-Agroforesteries a contribué à l'élaboration de ce Pacte national qui inscrit la haie au cœur de la planification écologique de l'Etat.

Présenté en septembre 2023, il sera doté d'une enveloppe de 110 millions d'euros en 2024. Le Gouvernement souhaite inscrire la dynamique dans la durée en reconduisant les financements pour les prochaines années.

Le Pacte est une opportunité d'agir en faveur des haies de façon concertée et cohérente sur nos territoires, avec l'appui de moyens financiers inédits.

Les acteurs creusois auront tout intérêt à se mobiliser, début 2024, pour proposer des projets ambitieux afin de mener les actions concrètes nécessaires à la préservation de notre patrimoine bocager.

Très souvent essentiellement dédiés à la plantation de haies, nous avons obtenu que le Pacte soutienne la gestion durable des haies, ce dont notre département a besoin en priorité.

Ainsi, le financement des plans de gestion durable de haies sera possible, ce qui devrait faciliter la mobilisation des agriculteurs volontaires. Le soutien aux filières de valorisation sera aussi facilité pour ouvrir des débouchés économiques au bois bocager, ce qui encouragera propriétaires et gestionnaires de haies à préserver voire renforcer leurs linéaires de haies.



Du mécénat pour les haies

Pour la première fois, le CPIE est allé chercher et a obtenu des fonds auprès de 2 mécènes la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Fonds Pour l'Arbre. Les enjeux liés aux haies sont bien identifiés par les acteurs privés comme centraux pour les territoires ruraux de l'ouest de la France.

Le lobbying associatif mené depuis plusieurs années porte enfin ses fruits et nous permet aujourd'hui d'aller solliciter du mécénat. Cela permet d'envisager des projets associant fonds publics et privés au service de la Creuse.



2023

2 projets structurants

Le CPIE est référent régional du Label Haie

Bilan du Projet "Vers une gestion durable des haies de la Creuse"

Lancement d'un premier Plan de Gestion Durable des Haies

Contribution au Pacte en Faveur de la Haie



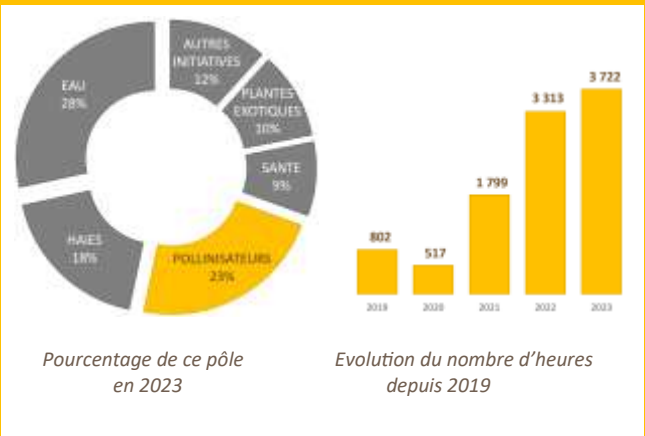
Bourdon - Lais GONDOUIN

AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES

Les abeilles sauvages creusoises étaient, jusqu'il y a encore peu de temps, très mal connues. En 2019, seulement 4 espèces étaient répertoriées par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Aujourd'hui, grâce à l'implication du CPIE, **plus de 200 espèces** ont été **observées et répertoriées sur notre département**.

L'actualité est souvent centrée sur l'abeille à miel, qui n'est qu'une espèce de pollinisateur parmi plus de 3 000 autres qui, en France, contribuent au service de pollinisation.

Nous avons fait le choix d'**axer nos projets sur les abeilles sauvages**, dont il existe environ 1000 espèces en France. Elles sont d'**excellentes pollinisatrices** en plus d'occuper de très nombreuses niches écologiques. Nous avons souhaité aller au-delà de la seule connaissance des espèces et nous cherchons à préciser l'impact de la qualité de nos paysages sur ces espèces, par **l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de plans d'actions**.



Financiers publics de la thématique



Polliniz ' Acteurs en Massif central

2021-2022-2023

Depuis 2021, le CPIE est le **réfèrent scientifique**, de ce programme ambitieux mené sur 4 régions avec 9 autres CPIE du Massif central.

Nous avons réalisé **l'inventaire des abeilles sauvages sur 3 sites du département** :

- La Cascade de la Mouline à Anzême,
- Les Landes de Bords à La Celle Dunoise,
- La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes à Lussat.

Près de **500 données** ont été **collectées** et ont permis la **détection de près de 90 espèces** dont certaines particulièrement rares ou menacées. Par exemple *Lasioglossum laeve*, petite espèce découverte sur les Landes de Bords est considérée comme en danger sur la liste rouge européenne des abeilles sauvages.

Nous avons également accompagné la commune de Saint-Fiel dans **l'élaboration d'un plan communal d'actions en faveur des insectes pollinisateurs**.

La commune a souhaité aller plus loin et s'est engagée dans la démarche de labellisation "Territoire Engagé pour la Nature" en intégrant, dans son projet, la préservation des pollinisateurs.



Lasioglossum sp. - CC BY NC - Nicole LARTIGAU -
www.galerie-insecte.org

Feuille de route régionale : insectes pollinisateurs

Depuis 2020



L'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine a mandaté le CPIE des Pays Creusois pour animer la feuille de route qui vient alimenter la déclinaison régionale du Plan national en faveur des pollinisateurs et de la pollinisation.

Présenté en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 17 mai 2023, le document est directement accessible sur le site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Cette démarche régionale est co-pilotée par la DREAL et la DRAAF de Nouvelle-Aquitaine.

Le CPIE s'est fortement mobilisé pour co-organiser avec l'INRAE de Bordeaux (UMR Biogeco) le colloque régional "sciences/société sur les pollinisateurs" en octobre. Visant à favoriser les échanges entre scientifiques et acteurs de la société, cet événement a permis de présenter l'avancement de la feuille de route, le niveau de connaissances sur les pollinisateurs sauvages en Nouvelle-Aquitaine et de mettre en lumière des initiatives régionales tel que le programme Life Wild Bees des Parcs Naturels Régionaux.

Nous avons aussi organisé un premier webinaire consacré à la présentation du label Bee Friendly qui vise à encourager la préservation des pollinisateurs sur les exploitations agricoles. D'autres temps d'échanges thématiques seront programmés en 2024.

Enfin, en coordination avec les services de la Région, de l'Agence Régionale de la Biodiversité, de la DREAL et de la DRAAF, nous avons entrepris de co-construire une plateforme Internet régionale visant à mettre à disposition de nombreuses ressources sur les pollinisateurs.

L'année 2023 a surtout été consacrée à la définition des objectifs de cet outil, au rubriquage et à l'architecture générale du site.

La mise en ligne devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2024.

Polli ' Routes

2022-2023

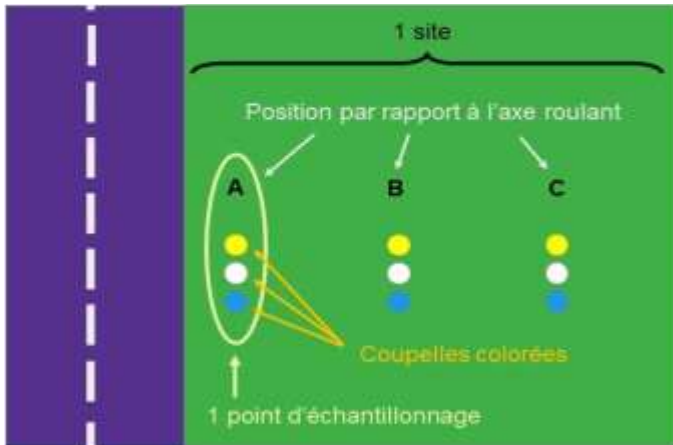
Le CPIE de la Corrèze et le CPIE des Pays Creusois ont été lauréats de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité "**Mob'Biodiv Restauration**" en proposant une démarche d'accompagnement de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (DIRCO) et de Vinci Autoroutes.

Objectif : **améliorer la gestion des dépendances routières et favoriser les pollinisateurs sauvages** (papillons de jour et abeilles sauvages). Des analyses ont également été réalisées sur la flore et les micro-habitats.

L'année 2023 a été consacrée à l'**analyse des résultats** des inventaires réalisés sur les différents sites suivis ainsi qu'à l'**appui aux services de la DIRCO** pour améliorer les pratiques de gestion afin de mieux prendre en compte les pollinisateurs sauvages.

Nous avons comparé les résultats obtenus entre les différentes batteries de coupelles permettant de piéger les abeilles sauvages à différentes distances de l'axe roulant de la N145 pour la Creuse, de l'A89 pour la Corrèze et de l'A20 pour la Haute-Vienne :

558 spécimens ont été collectés entre avril et octobre 2022 représentant 91 espèces différentes. Des fiches techniques de gestion ont été produites à l'issue d'ateliers pratiques réalisés avec les agents de la DIRCO.



Méthode d'échantillonnage en bord de route



Diptère - Lais GONDOUIN

Qualité des haies et pollinisateurs sauvages

2022-2023

Le CPIE a initié un programme de recherche visant à déterminer les **meilleures techniques d'inventaire des abeilles sauvages fréquentant les haies**.

Plusieurs méthodes ont été testées :

- coupelles colorées placées à différents niveaux de hauteur,
- pièges à interception installés dans les arbres,
- chasse au filet.

La phase de test a été menée sur 6 haies du nord-est du département : 3 haies libres non taillées et 3 haies taillées "au carré" avec des arbres de haut jet.

Les insectes capturés ont ensuite été déterminés par le spécialiste David GENOUD. Une **analyse statistique** a été conduite sur la diversité des espèces et le nombre de spécimens capturés en fonction des différentes modalités d'échantillonnage. Pour cela, nous avons fait appel aux compétences d'une spécialiste des relations pollinisateurs/agriculture, Violette LE FÉON.

Les résultats permettent de considérer que l'installation de **coupelles colorées au niveau de la strate herbacée et de la strate arbustive** suffit pour obtenir une **bonne vision des cortèges d'espèces** liés à la haie. Le piège à interception et la capture au filet n'apportent pas d'éléments complémentaires significatifs.

Le déploiement du dispositif à plus large échelle est envisagé afin de pouvoir définir si la forme et l'état de la haie ont un impact sur les cortèges d'abeilles. Cependant la lourdeur de la mise en place du dispositif de capture et le manque de spécialistes en capacité de déterminer les spécimens nous interroge sur la possibilité d'une telle massification.

Nous nous questionnons également sur l'aspect éthique du prélèvement de nombreux spécimens d'abeilles. La reproduction de la méthode sur d'autres territoires est-elle judicieuse ?



*3 batteries de coupelles colorées,
de la strate herbacée à la strate arborée*

2023

- # 4 projets structurants
- # Animation de la feuille de route régionale en faveur des pollinisateurs sauvages
- # Test de méthodes d'échantillonnage des abeilles sauvages dans les haies
- # Co-organisation avec l'INRAE, la DREAL et la DRAAF d'un colloque régional à Bordeaux
- # Organisation d'une webconférence sur le label Bee friendly



Stand à Colchique

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

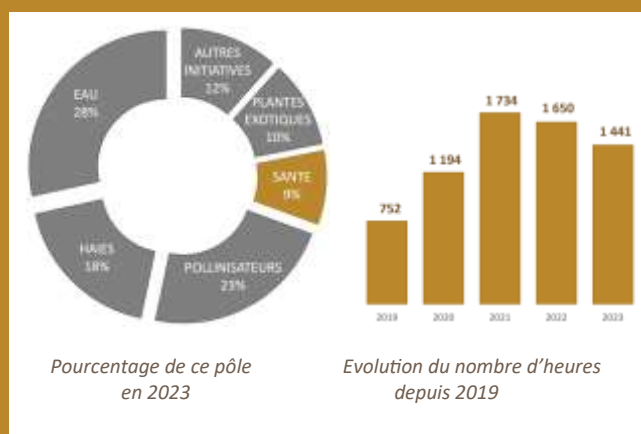
Au début des années 2000 s'est développé le concept "One Health, une seule santé" qui pense la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale, nationale et mondiale pour pouvoir raisonner sur l'ensemble du système et trouver des solutions qui répondent à la fois à des enjeux de santé et des enjeux environnementaux.

En Nouvelle-Aquitaine, la Région, l'ARS et la Préfecture de région pilotent le PRSE 4 (Plan Régional Santé Environnement) qui identifie comme prioritaire la sensibilisation des publics dans tous les territoires ruraux, semi-ruraux et urbains.

Le CPIE s'investit sur les problématiques santé-environnement en menant des actions concrètes :

- Repérer les perturbateurs endocriniens,
- Connaître les bons gestes contre les tiques,
- Lutter contre l'ambrosie et se protéger de son pollen,
- Prévenir l'implantation du moustique tigre en Creuse,

Ces actions sont menées auprès des publics jeunes, adultes et professionnels.



Financeurs publics de la thématique



Prévenir les risques allergiques de l'ambroisie à feuille d'armoie

Depuis 2011

Cette plante *Ambrosia artemisiifolia* a un pollen très allergisant qui pose des problèmes de santé publique. Depuis 13 ans, nous réalisons des inventaires sur l'ensemble de la Creuse : la plante est surtout présente sur un large croissant au nord de notre département.

En raison des enjeux, depuis 2012, nous faisons partie, aux côtés de la Chambre d'Agriculture, de la MSA, de l'ARS et de la DDT d'un groupe de travail définissant les actions à mettre en œuvre. Issu des travaux de ce groupe, un arrêté préfectoral fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre l'ambroisie a été signé en 2020.

Nous recueillons et traitons les signalements d'Ambroisie via la plateforme nationale et sommes régulièrement sollicités par téléphone et mail par les agents des Unités Techniques Territoriales du Département, la DIRCO et les professionnels que nous avons formés à sa reconnaissance.

En 2023, nous avons réalisé :

- 2 stands d'information et de sensibilisation lors de journées organisées par les Jeunes Agriculteurs sur les communes de Bonnat et Lourdoueix St-Pierre,
- Une soirée de prévention avec la commune de La Celle Dunoise,
- Un reportage par France 3 Limousin avec l'intervention du CPIE en tant que référent départemental sur les plantes exotiques envahissantes.

Nous avons également :

- mené 8 journées d'inventaires sur 31 communes et 60 points d'observation qui ont généré la rédaction de 8 fiches alertes à destination de la Chambre d'Agriculture, du Département de la Creuse, de la DIRCO et des communes concernées,
- formé à la reconnaissance de l'Ambroisie les préleveurs du laboratoire départemental d'analyse d'Ajain,
- animé une réunion, pour les conseillers agricoles de la Creuse, sur la reconnaissance de l'Ambroisie à feuille d'Armoie et sur la stratégie d'accompagnement des agriculteurs.

Sensibiliser aux perturbateurs endocriniens

Depuis 2020

Cette année, nous avons été sollicités par différents acteurs territoriaux pour poursuivre ou développer des actions d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des publics jeunes, en précarité ou en apprentissage. Nous avons aussi renforcé certains partenariats et en avons créé de nouveaux.

Notre programme d'actions a permis de **sensibiliser** et encourager ces publics à devenir acteurs et ambassadeurs auprès de leurs pairs sur le territoire.

Partenaires techniques et stratégiques de la thématique

: Le contrat local de santé "santé + 23", la MSA, la Mutualité Française, l'IREPS, le centre hospitalier de Guéret, l'association Colchique, le CCAS de Guéret (L'Escale) et la résidence Habitat Jeunes de Guéret.

Nous nous appuyons sur **les objets du quotidien**, comme les ustensiles de cuisine : poêles, casseroles, récipients en plastique, papier aluminium..., pour expliquer l'exposition quotidienne à des risques de contamination par les perturbateurs endocriniens.

Nos interventions ont pour objectif de **faire découvrir les alternatives peu coûteuses** qui permettent de limiter notre exposition à ces substances chimiques.

Cette année, nous avons réalisé :

- 2 ateliers pour 15 jeunes de la résidence Bakao à Guéret sur qualité de l'air intérieur et cosmétiques naturels,
- 2 interventions "du confort dans mon logement" auprès de 17 personnes prises en charge par le CCAS de Guéret,
- 1 atelier avec 30 élèves de l'école d'aides-soignantes de Guéret sur les situations à risques liées à l'environnement,
- Sensibilisation de plus de 100 personnes à la foire Bio de Colchique à Guéret,
- Une soirée, co-organisée avec la MSA à destination de 16 jeunes agriculteurs.



Informier et sensibiliser sur les risques liés aux tiques

Depuis 2019

Le CPIE intervient pour sensibiliser et informer le grand public et les professionnels sur les **gestes de prévention** à avoir **pour limiter les risques de contracter** la maladie de Lyme.

2 espèces sur les 41 françaises sont connues pour transmettre cette maladie :

- *Ixodes ricinus*,
- *Dermacentor reticulatus*.

Le Limousin est l'une des régions où le nombre de cas détectés est le plus fort.

Nos actions visent, notamment, à répondre aux interrogations du public pour mieux comprendre les modes de vie des tiques et les moyens pour s'en préserver.

Les tiques meurent-elles en hiver ? Non, elles résistent à des températures ponctuelles de -20°C !

Les tiques sautent-elles ou tombent-elles des arbres ? Non, elles ne sont pas équipées pour sauter et ne montent jamais au delà de 2 m sur les plantes.

Faut-il anesthésier la tique avec de l'alcool ou de l'éther avant de l'enlever avec une pince à épiler ?

Non, car appliquer un liquide agressif et/ou pincer l'abdomen de l'animal entraîne souvent une régurgitation et un risque accru de transmission de la maladie de Lyme.

Le programme CiTIQUE

Programme de recherche participative porté par l'INRAE dans lequel les citoyens peuvent aider la recherche sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent pour **faire avancer plus vite les connaissances scientifiques**.

Un des objectifs de CiTIQUE est de **collecter des données** sur la répartition géographique des piqûres de tiques et des agents pathogènes qu'elles transportent en France.

"**Signalement Tique**" est une **application gratuite** qui permet d'indiquer rapidement aux scientifiques l'existence et les conditions écologiques des piqûres de tiques, qu'elles soient repérées sur un humain ou un animal, via un smartphone ou un ordinateur.

www.citique.fr

Le CPIE, en complément de la sphère médicale, organise des stands grand Public avec l'appui d'une exposition ludique et la documentation du programme citique.

Nous réalisons des opérations de maraudages pédagogiques dans le bocage ou en forêt pour toucher les promeneurs qui ne viendraient pas spontanément sur un événement dédié aux tiques. L'animateur déambule sur les sentiers avec son matériel et suscite l'intérêt des personnes qu'il rencontre. Cette technique est particulièrement adaptée pour sensibiliser des publics non captifs.

En 2023, **plus de 1000 personnes** ont été rencontrées lors de nos actions de terrain, en plus des émissions de radio et des articles dans la presse.

Nous intervenons sous différents formats auprès des jeunes et du grand public :

- 7 maraudages pédagogiques ont permis de rencontrer 122 personnes,
- 6 stands lors de manifestations locales ont sensibilisées 264 personnes,
- 1 émission sur France Bleu Creuse,
- 7 interventions auprès de publics spécifiques (ALSH de Dun le Palestel, adhérents du CPIE, apprentis du CFA de Guéret, saisonniers de la Réserves Nationale de l'Etang des Landes) : 600 personnes touchées.



INRAE

Le CPIE collabore étroitement avec l'INRAE dans le cadre du programme CiTIQUE pour :

- Encourager l'envoi de spécimens creusois pour **alimenter la tiquothèque**,
- Valider scientifiquement la teneur de nos messages de communication,
- Envoyer les tiques déposées au CPIE, identifié point de dépôt des kits de collecte sur le département.

Sensibiliser sur les risques liés aux moustiques-tigre

Depuis 2022

Présent sur les départements limitrophes, le moustique tigre semblait, jusqu'ici, épargner la Creuse.

En effet, jusqu'en 2022, il n'y avait **pas de moustique-tigre observé dans les 12 pièges posés sur le département** ni de signalement de sa présence via la plateforme de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Cette espèce originaire d'Asie, vectrice de plusieurs virus dangereux pour l'homme, est installée en France depuis 2004. Dans certains cas, le moustique tigre peut être vecteur de maladies comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika.

En 2023, un signalement de moustique tigre à Sardent a été validé par le laboratoire d'analyse TERANA d'Ajain. L'ARS a mandaté l'entreprise "Altopictus" pour tenter l'éradication des moustiques et ainsi éviter la prolifération de l'espèce en Creuse. L'information diffusée auprès des habitants de la commune a permis un signalement sur la plateforme nationale.

Parallèlement à la démarche spécifique menée sur la commune de Sardent, nous avons débuté des actions de prévention à Gouzou et lors de la Foire Biologique de Colchique à Guéret.

N'hésitez pas à **signaler vos moustiques sur la plateforme !**

<https://signalement-moustique.anses.fr>



2023

- # 4 projets structurants
- # Environ 1000 personnes sensibilisées
- # Partenariat fort avec l'ARS et le laboratoire d'analyse sur ces projets de santé-environnement
- # Première détection du moustique tigre en Creuse



Jussie sur l'étang de Formier

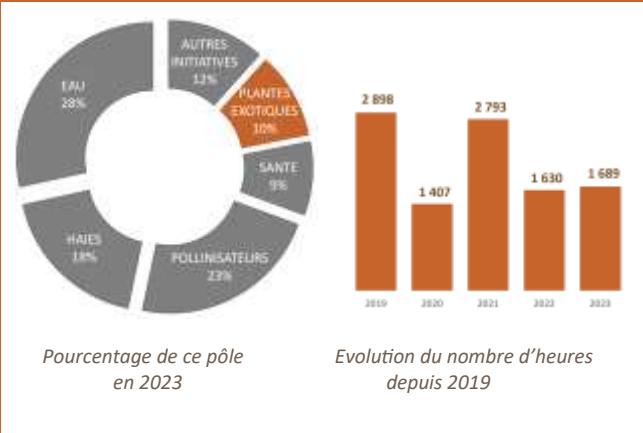
PRÉVENIR LA PROPAGATION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le programme d’actions de l’observatoire des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin s’appuie sur la Stratégie Nationale déclinée en un Plan National d’Actions 2022-2030 pour prévenir l’introduction et la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes lui même décliné dans la stratégie Régionale EEE en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2010, nous inventorions, sur le département, les sites présentant une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes.

Basés sur un protocole simple : parcourir une maille de 5 km x 5 km et noter les informations de localisation - habitat - phénologie de l’espèce, ces inventaires nous permettent d’obtenir une vision de l’implantation de celles-ci sur le département.

À partir de ces données et cartes, nous accompagnons les gestionnaires aux méthodes de reconnaissance et de gestion. Nous tentons ainsi de limiter la propagation d’espèces émergentes (jussie, balsamine de l’Himalaya, hydrocotyle fausse renoncule) en les détectant précocement.



Financiers publics de la thématique

L'observatoire des plantes exotiques envahissantes

Depuis 2010

Notre CPIE a co-fondé l'observatoire avec le CPIE de la Corrèze et la FREDON Nouvelle-Aquitaine pour pallier le déficit de connaissances sur les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) en Limousin.

Notre référent, le Conservatoire Botanique National du Massif Central établi et actualise la liste des plantes exotiques envahissantes pour le Limousin et assure la qualité scientifique des actions réalisées.

Avec plus de 10 ans d'expérience, le CPIE est identifié comme un **acteur incontournable de la thématique en Creuse** et au-delà.

Ainsi, invités en tant qu'expert, nous participons activement à différents **groupes de travail** et, en particulier, à celui des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) du **bassin Loire-Bretagne** animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

En 2023, le CPIE s'est impliqué sur deux sujets prioritaires identifiés avec ses partenaires :

- Des foyers émergents de Jussie (*Ludwigia grandiflora*) ont été découverts sur l'agglomération du Grand Guéret et la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes. Nous avons initié un groupe de travail pour intervenir en urgence et éviter la propagation de l'espèce,
- Sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, nous avons été sollicité pour apporter expertise et conseils afin d'éviter la prolifération dans les champs de sarrasin du Datura (*Datura stramonium*), plante contenant un alcaloïde extrêmement toxique.

Et nous avons poursuivi les actions récurrentes :

- Inventaires de terrains. 2449 stations de plantes exotiques ont été identifiées en Creuse depuis 2011 et sont réparties sur 80 % des communes creusoises,
- Organisation de journées techniques sur la reconnaissance des plantes exotiques et leur gestion,
- Accompagnement de plusieurs Contrats Territoriaux Eau.



Arrachage de Jussie



2023

- # 1 projet structurant
- # Co-pilotage de l'observatoire des plantes exotiques du Limousin
- # Appui technique renforcé dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques
- # Détection précoce de la Jussie et du Datura



Photo de la photo du triton marbré - Mathieu NESEN

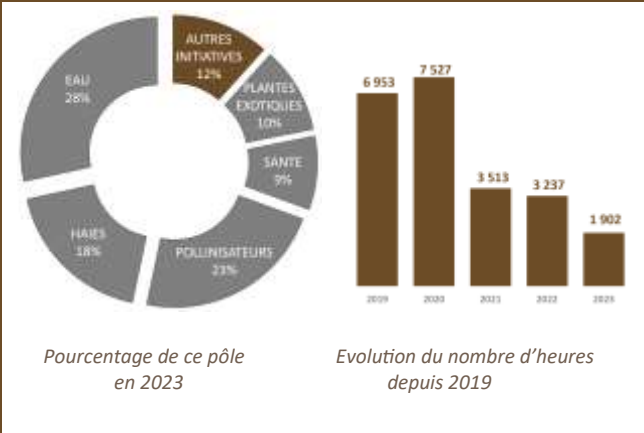
ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Le CPIE des Pays Creusois est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, et des établissements publics pour les accompagner dans l'élaboration et souvent pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la transition écologique.

Les compétences de notre association étant de plus en plus connues et reconnues par les acteurs du département, dans nos 3 principaux pôles.

Notre association agit en réponse aux enjeux du territoire. Nombre de sollicitations sont donc incluses dans les pôles thématiques de 2023. Cependant, certaines ne peuvent être classées dans aucun de ces secteurs. L'équipe salariée, selon ses compétences, apporte son expertise pour faciliter leur mise en œuvre.

C'est ici que nous retrouvons la prévention des déchets, le compostage, l'alimentation durable ou encore les démarches d'Atlas de la Biodiversité Communale.



Financiers publics de la thématique

Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

Depuis 2023

L'Union Nationale des CPIE a conventionné avec l'Office Français de la Biodiversité pour créer une dynamique de déploiement des dispositifs "Engagés pour la Nature" dans les territoires en renforçant la fonction de tête de réseau des unions régionales des CPIE et l'appui aux CPIE en tant que facilitateurs de l'action commune en territoire.

L'URCPIE Nouvelle-Aquitaine a été retenue comme expérimentatrice de la démarche. A ce titre, notre CPIE a activement contribué à la capitalisation des expériences et des outils créés.



"Territoires Engagés pour la Nature" est une initiative qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

Le CPIE et la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes sont identifiées pour accompagner les structures candidates à cette reconnaissance.

Les communes de La Celle Dunoise, St-Fiel, La Cellette et La Souterraine sont les 4 collectivités creusoises reconnues "Territoires Engagés pour la Nature".

2 sont accompagnées par le CPIE des Pays Creusois :

- La Celle Dunoise labellisée 2022-2024
- Saint-Fiel labellisée 2024-2026

Nous leur apportons une aide à la rédaction des dossiers de candidature en mobilisant notre connaissance des enjeux environnementaux locaux, des partenaires potentiels et des dispositifs existants en faveur de la biodiversité.

Le programme s'adresse en priorité aux **intercommunalités et/ou aux communes** qu'elles soient rurales ou urbaines, métropolitaines ou ultra-marines, **débutantes ou initiées en matière de biodiversité**.

La reconnaissance "Territoires Engagés pour la Nature" apporte à la collectivité :

- **un accompagnement** par des experts pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret ;
- **un renforcement des connaissances** et des compétences sur la biodiversité ;
- **une visibilité**, à l'échelle nationale et internationale,
- **un accès au "club des engagés"** pour échanger, monter collectivement en compétences (partage de bonnes pratiques, réseaux d'influence, etc.) et créer de nouvelles synergies.

Source : <https://engagespourlanature.ofb.fr>

2023

Accompagnement de l'Atlas de la Biodiversité Communale de La Souterraine

Appui à la démarche E3D de la cité scolaire Jamot-Jaurès d'Aubusson

Partenariat avec Evolis23 sur la prévention des déchets et le compostage collectif

... et de nombreuses collaborations avec des collectivités, offices de tourisme, parcs naturels régionaux, associations...



PERSPECTIVES

2023 a confirmé la tendance observée ces dernières années : acteur incontournable du territoire creusois sur les enjeux liés à la préservation de l'environnement et à la transition écologique, le CPIE porte ou s'investit dans des projets structurants pour la Creuse. Répondant de plus en plus souvent à des problématiques complexes, transversales et impliquant une large diversité d'acteurs, nous renforçons notre posture de "facilitateur de l'action commune pour accélérer la transition écologique en territoire".

Cette évolution exige une montée en compétences et une expertise toujours plus pointues au sein de l'équipe salariée, ainsi qu'un investissement renforcé de la gouvernance et le développement de nouveaux partenariats. La **co-construction** de stratégies et de projets mobilisant des savoir-faire complémentaires est indispensable pour répondre rapidement et de façon cohérente aux **problématiques environnementales de notre territoire**.

En 2024, nous poursuivons notre stratégie de développement de nos principaux pôles structurants :

Sans surprise et à la faveur du lancement du **Pacte en faveur de la Haie**, le début de l'année est en grande partie consacré à la constitution de consortiums pour répondre aux appels à projets dédiés à la gestion durable des haies et au soutien à l'émergence de filières de valorisation du bois bocager.

Nous nous impliquons aussi aux côtés du CPIE de la Corrèze dans la conception de deux projets centrés sur les **pollinisateurs sauvages**. Le premier vise à étudier la biodiversité des dépendances routières gérées par la DIRCO et fait suite au projet Polli'Routes. Le second, international, est porté par l'INRAE de Bordeaux et ambitionne d'accompagner la mise en place de pratiques de gestion favorables aux pollinisateurs à proximité des infrastructures linéaires (Lignes hautes-tensions pour le Limousin, bords de chemins agricoles en Espagne et au Portugal).

Malgré une météo capricieuse et très humide depuis l'automne dernier, la **ressource en eau** reste une préoccupation de premier plan pour la Creuse. Ainsi nous accompagnons plusieurs collectivités et, en lien avec le Comité Ressource en Eau départemental, nous allons développer une stratégie de communication incitant à la sobriété avec l'ensemble des représentants des usagers de l'eau.

En coordination avec la délégation départementale de l'ARS, nous renforçons notre implication sur les sujets liés à la **santé-environnement**, notamment concernant la prévention contre le moustique-tigre, récemment découvert en Creuse, l'Ambrosie à feuilles d'Armoise et les perturbateurs endocriniens.

Enfin, nous poursuivons la détection précoce de nouvelles espèces ou sites d'implantation de **plantes exotiques envahissantes**. Ainsi, après la découverte de nouveaux sites de Jussie, dont un sur la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes, nous sommes mobilisés aux côtés de nos partenaires pour limiter sa propagation.

La réalisation de nos actions est directement liée au soutien de nos **financeurs publics, privés et mécènes**. Les perspectives de diminution des subventions, le temps nécessaire à la mobilisation des acteurs, la complexité administrative grandissante des dossiers et parfois la méconnaissance des spécificités de notre territoire fragilisent notre capacité d'engagement pour la Creuse et ses habitants. Nous devons donc nous atteler, administrateurs et salariés du CPIE des Pays Creusois, à convaincre financeurs et mécènes, actuels et futurs, de soutenir nos projets d'intérêt général au service du département.

Jean-Bernard DAMIENS, Président



FACILITATEURS DE L'ACTION COMMUNE EN TERRITOIRE

UNION NATIONALE des CPIE

La spécificité de ce réseau est de co-construire avec les habitants et tous les acteurs du territoire, des projets pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux.

En 2022 à Toulouse, notre réseau a adopté une feuille de route traduisant son ambition d'être **"facilitateur de l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique"**.

Les CPIE accompagnent le cheminement d'un ensemble d'acteurs concernés par les problèmes écologiques, sociaux et économiques de leur territoire sans présager des résultats ou solutions *a priori*.

Ils développent l'écoute et la confiance entre ces acteurs, prenant en compte les perceptions et les expertises de chacun pour identifier les problèmes d'intérêt commun.

Enfin, ils favorisent la réalisation d'actions décidées ensemble : acteurs publics, privés, société civile et citoyens.

Labellisée CPIE des Pays Creusois depuis 20 ans, notre association mène ses actions en cohérence avec les valeurs partagées par les 80 CPIE et les 12 URCPIE de son réseau.

Participation aux instances

- Membre du Conseil d'Administration
- Commissions : Développement durable des territoires, Labels et Education de tous à l'environnement,
- Groupes de travail thématiques : Biodiversité, Eau, Alimentation, Agriculture,
- Congrès national annuel,
- Rencontre annuelle des présidents et des directeurs.

CPIE des Pays Creusois

Le CPIE mène ses actions sur l'ensemble du département de la Creuse et au-delà, dans le respect des valeurs formalisées dans la Charte du réseau des CPIE.

- **3 agréments** : Protection de l'environnement - Association éducative complémentaire de l'enseignement public - Jeunesse et sports,
- **5 labels ou marques** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - Observatoire local de la biodiversité - Référent départemental de la plate-forme Ambroisie - Référent Régional Label Haie - Relais départemental Eco-école,
- **1 reconnaissance** : Organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.

Ressources humaines

- **14 Administrateurs** : Pierre AUGER - Daniel BEUZE¹ - Éric CARRIOU *secrétaire* - Évelyne CHETIF - Jean-Bernard DAMIENS *président* - Yves DUCHEZ *trésorier* - Sylvain DUQUEROIX - Thierry GAILLARD² - Emmanuel GASPARD *secrétaire adjoint* - Edith GOUDARD - Jean-Pierre LECRIVAIN *vice-président* - Francis PARRAIN - Bernadette PENARD - Sylvie SIGNAMARCHEIX.
- **13 salariés** : Jody BERTON - Amélie BODIN - Florentin BRARD - Sabine CIBOT - Lauranne CLARISSE - Charlotte GAUTHERIE - Colin LAMBERT - Laura LAMOTTE - Céline MEUNIER - Isabelle SAINTEMARTINE³ - Marie-Noëlle SAINTEMARTINE - Anaëlle TAVERNIER - Stéphane VASSEL³.
- **118 adhérents** : 27 collectivités - 88 personnes physiques - 3 associations.

¹ Représentant de l'Association des Maires et Adjoints de Creuse (AMAC)

² Représentant du Conseil Départemental de la Creuse

³ Codirecteurs



PAYS CREUSOIS

Participation aux instances

Le CPIE mobilise administrateurs et/ou salariés pour siéger dans de nombreuses instances :

- **10 commissions départementales** : Aires protégées - Aménagement commercial de la Creuse - Chasse et faune sauvage - Conciliation urbanisme et habitat - Espaces, sites et itinéraires de la Creuse - Nature, paysages et sites de la Creuse - Orientation agricole - Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - Suivi des anciens sites miniers uranifères de la Creuse - Ressource en eau,
- **18 comités de pilotage** : 5 contrats territoriaux milieux aquatiques - 13 sites Natura 2000 de Creuse - Contrat Local de Santé - Atlas de la Biodiversité de La Souterraine - Projet alimentaire territorial,
- **6 autres instances** : Cellule de suivi de l'usage de l'eau - Cellule de veille sur le loup - Conseil territorial de santé - Comité consultatif de l'Étang des Landes - Commission géographique du SAGE Creuse - Comité de gestion des propriétés du Conservatoire du littoral autour du lac de Vassivière.

UNION RÉGIONALE des CPIE de Nouvelle-Aquitaine

Les 13 CPIE de la Région Nouvelle-Aquitaine ont constitué l'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine afin de porter plus fortement les démarches et les principes qui font la force de notre réseau.

Jean-Bernard Damiens, notre président, en assure la présidence depuis 6 ans.

Par ailleurs, avec le CPIE de Gâtine-Poitevine, le CPIE des Pays Creusois, est délégué par le conseil d'administration de l'URCPIE à la coordination des actions régionales afin de **mutualiser et développer des programmes cohérents à l'échelle de la plus grande région d'Europe.**

En 2023, l'Union Régionale a lancé le recrutement de sa coordonnatrice technique qui prendra son poste début 2024. Elle viendra épauler les 2 CPIE délégués pour développer l'accompagnement de notre Union Régionale dans l'affirmation de la nouvelle posture du réseau, le développement de projets inter-CPIE et la montée en compétence des salariés et bénévoles.



REJOIGNEZ-NOUS ET ADHÉREZ !

Vous vous sentez concerné par les enjeux environnementaux, vous êtes passionné de nature ou vous souhaitez participer à la transition écologique ? L'association L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois est ouverte à tous. Vous pouvez soutenir nos actions en adhérant et même vous impliquer directement en devenant bénévole.

Pourquoi adhérer ?

- Adhérer, c'est **exprimer votre soutien** à l'association et aux actions qu'elle mène. Plus vous serez nombreux, plus notre association aura de reconnaissance sur son territoire,
- Adhérer, c'est **bénéficier des activités** gratuites organisées par le CPIE en étant prévenu par courriel,
- Adhérer, c'est **contribuer aux grandes orientations** de l'association, participer aux assemblées générales et élire les administrateurs.

Pourquoi devenir bénévole ?

- En plus de votre adhésion, vous pouvez **participer à la vie du CPIE** en fonction de vos envies, de votre disponibilité et de vos compétences,
- Vous pouvez **contribuer à des inventaires** naturalistes, à des actions de sensibilisation ou à des chantiers participatifs, par exemple,
- Vous pouvez être candidat au Conseil d'Administration et **vous investir dans la gestion de l'association** ou représenter le CPIE dans différentes instances.

Tarifs 2024

L'adhésion au CPIE est ouverte aux personnes physiques et morales.

- **Particuliers**
=> de 4 à 15 € selon le revenu,
- **Entreprises ou associations**
=> forfait de 50 €,
- **Collectivités**
=> forfait 50 € + montant/habitant.

Organisme d'Intérêt général, le CPIE est habilité à recevoir des dons. Ainsi, **dons et adhésions vous donnent droit à une réduction d'impôt !**

- Particuliers
=> 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable,
- Entreprises
=> 60% du montant des cotisations dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaire lorsque ce dernier montant est plus élevé.

Vous recevrez donc un **reçu fiscal** pour votre déclaration d'impôt.

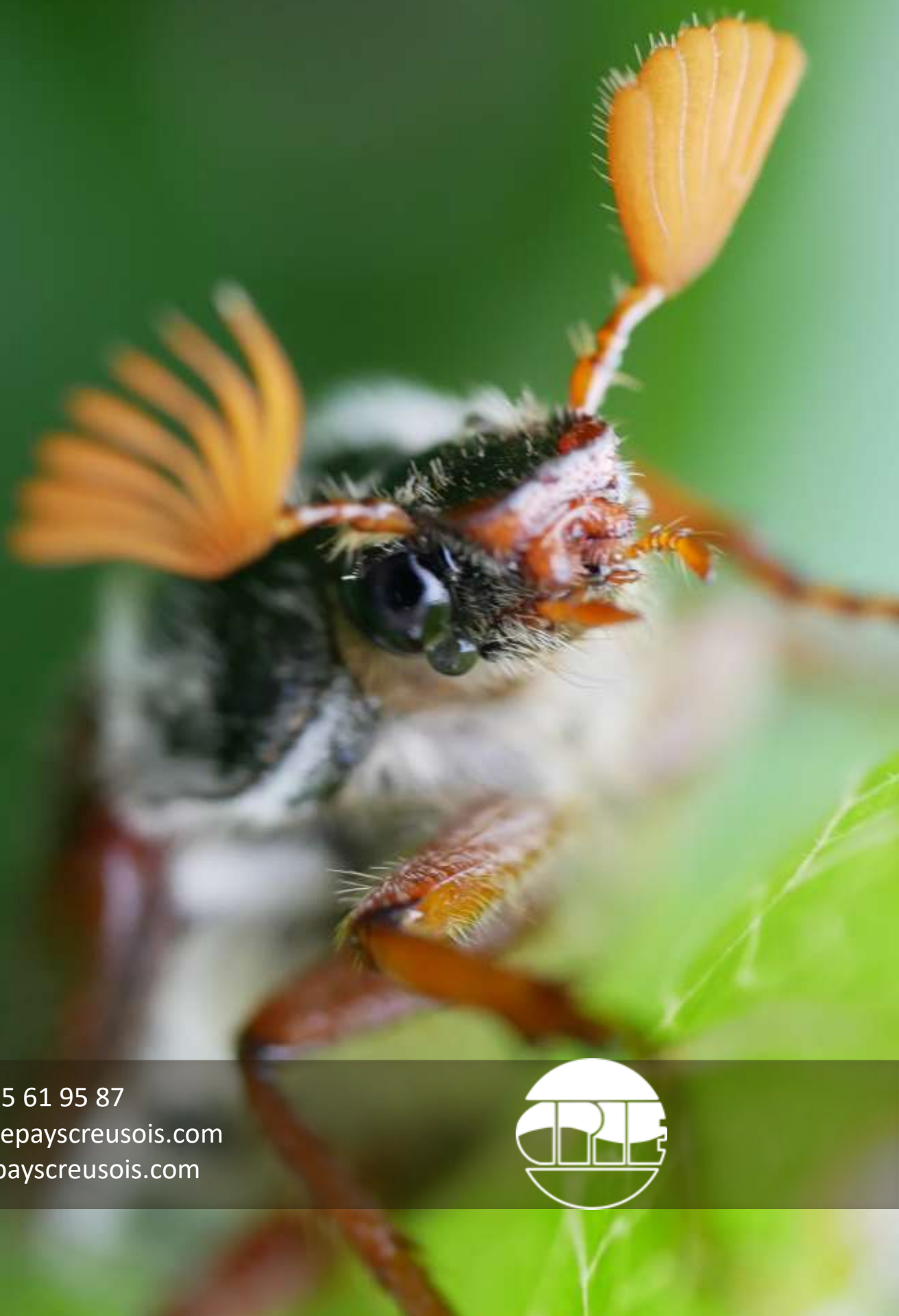
Téléchargez le bulletin d'adhésion

sur le site Internet du CPIE :

www.cpiepayscreusois.com



L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS
3 rue Alexandre Guillon - 23 000 GUÉRET



05 55 61 95 87
contact@cpiepayscreusois.com
www.cpiepayscreusois.com

